

# Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

caluire.  
et cuire

Août 2025  
Hors-série



P.3  
4 questions  
au nouveau  
Maire de  
Caluire  
et Cuire

# MIEUX COMPRENDRE LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL



## Le rôle du Maire

Il est le chef de l'administration communale et a notamment en charge l'exécution des décisions prises par le Conseil municipal ainsi que la préparation du budget de la commune. Il dispose de pouvoirs de police spécifiques et a autorité sur la police municipale. En tant que représentant de la Nation, il remplit les diverses missions confiées par l'État : application des lois, état civil.



## Le rôle des adjoints au Maire

Citoyenneté, environnement, urbanisme, affaires scolaires, développement économique, associations, sport, culture, action sociale... Les 12 adjoints également élus ont pour mission d'aider le Maire ou de le suppléer dans ses différentes fonctions. Ils exercent chacun leurs responsabilités par délégation du Maire dans un domaine bien défini.

## Le rôle du Conseil municipal

Par ses délibérations et le vote de ses décisions, le Conseil municipal règle les affaires générales de la commune. Vote du budget, travaux à entreprendre, gestion du patrimoine communal, des écoles publiques, des services municipaux... Ses compétences sont nombreuses et variées.



## Permanences du Maire

Une question ?  
Une suggestion ?  
Une difficulté ?

Rencontrez Bastien Joint, Maire de Caluire et Cuire. Chaque lundi, à partir de 17h, le Maire reçoit les Caluirards, sans rendez-vous, en fonction de leur ordre d'arrivée à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Inscription possible à partir de 16h45.

Vous souhaitez vous adresser directement par mail au Maire de Caluire et Cuire ? Contactez-le à l'adresse [cabinet@ville-caluire.fr](mailto:cabinet@ville-caluire.fr)



# QUATRE QUESTIONS À BASTIEN JOINT, NOUVEAU MAIRE DE CALUIRE ET CUIRE

Élu à l'unanimité avec 37 voix au Conseil municipal le 26 juillet dernier, Bastien Joint s'est prêté au jeu des questions/réponses sur sa nouvelle fonction.

**Les Caluirards vous connaissent déjà en tant que Délégué à la ferme urbaine et à l'écologie positive, mais pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous ?**

**Bastien Joint :** Je suis né, j'ai grandi et je suis allé à l'école et au collège à Caluire et Cuire, plus précisément dans le quartier du Vernay où je réside encore. En véritable Caluirard, je suis particulièrement attaché à ma ville que j'ai vue évoluer d'une manière si positive et pour laquelle j'ai toujours voulu m'engager.

Professionnellement parlant, je suis enseignant en droit de l'aménagement du territoire et des politiques publiques à l'Université Lyon 3. Mon investissement politique et mon intérêt pour la chose publique ne datent pas d'hier.

J'ai aussi été cadre territorial dans une autre ville de la Métropole de Lyon pendant près de 10 ans. Je connais donc particulièrement bien les collectivités territoriales et leur fonctionnement. J'étais effectivement jusqu'il y a peu Délégué à la ferme urbaine et à l'écologie positive dans l'équipe municipale. Je suis également engagé dans la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale. J'ai été le porte-drapeau de Jean Nallit, ancien résistant et Juste parmi les Nations caluirard disparu en novembre 2024. Une mission en lien avec le devoir de mémoire auquel je suis aussi extrêmement attaché et qui explique pourquoi j'ai également accepté d'être président du Souvenir Français à Caluire et Cuire.



**Dans quel état d'esprit débutez-vous votre mandat ?**

Avec l'équipe municipale, nous sommes déterminés, unis et soudés pour travailler au service des Caluirards afin de leur assurer un avenir confiant et serein, dans notre ville. Nous avons la chance de vivre dans une commune au cadre de vie exceptionnel, chaleureuse, solidaire, conviviale, forte et sûre. Nous avons la ferme intention qu'elle demeure ainsi.

Face aux incertitudes nationale et métropolitaine, les Caluirards savent qu'ils peuvent compter sur notre engagement sans faille à leur service. Vous le savez, on n'habite pas par hasard à Caluire et Cuire. Les Caluirards ont choisi de demeurer ici pour notre qualité de vie. Nous voulons leur garantir qu'ils ont fait le bon choix. Caluire et Cuire est une ville qui vous transcende et que l'on est fier d'habiter.

Enfin, comme mes prédécesseurs, j'ai à cœur d'être dans la proximité, l'écoute

et le dialogue avec les Caluirards. Je recevrai sans rendez-vous chaque lundi à partir du 8 septembre. Je continuerai d'aller, régulièrement, à la rencontre de chacun dans nos huit quartiers.

**En matière d'urbanisme, comment voyez-vous Caluire et Cuire demain ?**

Notre ville dispose d'une topographie très particulière avec la présence de balms non constructibles mais aussi de zones inondables. Voilà pourquoi en matière de logements, il nous faut rester très vigilants et ne pas céder aux demandes de projets immobiliers qui détérioreraient notamment nos îlots de fraîcheur. C'est dans cette logique que nous continuerons à aménager notre territoire afin de préserver son harmonie. À ce titre, nous avons d'ailleurs élaboré un plan de gestion de notre patrimoine arboré et une charte paysagère. L'enjeu est de s'adapter au changement climatique et de préserver ainsi nos atouts naturels puisque 55 % du territoire caluirard est en zone verte ou agricole.

Dans chacun de nos quartiers, nous avons la chance de pouvoir compter sur des maisons et des éléments patrimoniaux exceptionnels, que je veux absolument préserver. C'est notre identité !

Construire pour construire n'est pas acceptable, d'autant plus que ma responsabilité est d'anticiper les évolutions de notre service public. Je veux pouvoir le faire sereinement au vu du contexte financier global qui



ne permet pas tout. L'argent magique n'existe pas. Il faut aussi éviter les erreurs d'aménagements commises partout en France ces 60 dernières années. La loi doit évoluer pour respecter le pouvoir des maires qui connaissent leur territoire. Et je travaille d'ores et déjà à faire des propositions dans ce sens avec d'autres maires confrontés à ces problématiques.

**Plus globalement, quelles sont vos ambitions pour la commune ?**

Bien évidemment, poursuivre les grands projets déjà engagés par notre majorité municipale à l'image de la rénovation du Fort de Montessuy, de la création de la Ferme urbaine ou de la construction de la nouvelle école Jules Verne qui sera accompagnée par le déménagement de l'école de musique et du centre de loisirs Caluire Jeunes. Mais je souhaite aussi assurer la sécurité des Caluirards avec

tous les moyens dont nous disposons et poursuivre le travail engagé avec les professionnels de santé afin d'accueillir de nouveaux médecins et de fournir une offre de soins à la hauteur des attentes des Caluirards.

Nous n'oublions pas non plus les plus jeunes d'entre nous et plus particulièrement la réussite éducative qui reste une priorité et pour laquelle nous mettons en place une délégation dédiée. C'est la raison pour laquelle la municipalité s'est tant investie afin d'obtenir la construction d'un lycée d'enseignement général qui ouvrira ses portes en 2029. Avec près de 45 000 habitants, Caluire et Cuire se devait d'accueillir un tel établissement ! Grâce à notre détermination, 65 millions d'euros seront investis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour construire ce lycée !

Côté culture, le Radiant-Bellevue et son



exceptionnelle programmation bénéficie toujours de notre soutien tandis que nous mettons tout en œuvre pour ouvrir un nouveau cinéma sur la commune. Le sport n'est pas en reste avec la récente ouverture du nouveau Skatepark ou le remplacement du parquet du gymnase Lachaise.

Enfin, comme nous l'avons fait durant le Covid, nous nous engageons également pour accompagner les commerçants de proximité comme les plus grandes entreprises dans leur développement. Et parce que développer des projets suppose d'avoir aussi le soutien financier de différentes institutions, à l'instar de la Région, nous ne manquons jamais de les solliciter afin de trouver les fonds nécessaires comme ce fut le cas pour la ferme urbaine, le cinéma, le futur lycée, la désimperméabilisation des cours d'école ou encore pour le déploiement de la vidéoprotection pour la sécurité des Caluirards.

Nous sommes au travail.



Retrouvez l'ensemble du discours du nouveau maire de Caluire et Cuire lors de son élection en flashant ce QR code

# DÉCOUVREZ LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal ont pour mission de représenter l'ensemble des Caluirards dans les divers domaines de la vie publique.



## LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Liste "Caluire et Cuire, Ensemble Naturellement"

LE MAIRE



**Bastien JOINT**  
Maire

LES ADJONTS



**Côme TOLLET**  
Premier adjoint  
délégué à l'urbanisme



**Isabelle MAINAND**  
Adjointe déléguée à la  
jeunesse, à la petite enfance  
et aux associations



**Robert THEVENOT**  
Adjoint délégué  
à la citoyenneté et  
aux affaires générales



**Viviane WEBANCK**  
Adjointe déléguée  
aux affaires scolaires



**Damien COUTURIER**

Adjoint délégué au sport et aux associations sportives



**Hamza HAMZAOU**

Adjointe déléguée aux animations, aux manifestations et à la convivialité



**Frédéric JOUBERT**

Adjoint délégué à la culture et aux associations culturelles



**Sonia FRIOLL**

Adjointe déléguée à l'économie, aux entreprises, aux commerces et à l'emploi



**Patrick CIAPPARA**

Adjoint délégué à la sécurité, au logement et aux anciens combattants



**Évelyne GOYER**

Adjointe déléguée à la santé et aux réseaux de soins



**Laurent MICHON**

Adjoint délégué aux affaires sociales, aux personnes âgées, au handicap et à la mobilité



**Chrystèle LINARES**

Adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable



**Mamadou-Diang DIALLO**

Conseiller municipal délégué au devoir de mémoire



**Chantal CRESPI**

Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les violences familiales



**Abdelaziz TAKI**

Conseiller municipal délégué à la réussite éducative et au projet de lycée d'enseignement général



**Fabienne GUGLIELMI**

Conseillère municipale déléguée à la réserve citoyenne



**Fabien MANINI**

Conseiller municipal délégué à la prévention et à l'insertion



**Isabelle COTON**

Conseillère municipale déléguée à la condition animale



**Geoffroy KRIEF**

Conseiller municipal délégué au Conseil municipal d'enfants



**Patricia CHANDIA**

Conseillère municipale déléguée au jumelage



**Franck PROTHERY**

Conseiller municipal délégué au Service civique communal, au numérique et au patrimoine



**Raphaël BUATHIER**

Conseiller municipal délégué aux maisons de quartiers



**François DEYGAS**

Conseiller municipal délégué au cinéma



**Cédric GUERIN**

Conseiller municipal délégué à la Maison de l'écologie positive



**Fabrice BALANCHE**

Conseiller municipal délégué à la cohésion sociale

**La loi fixe les indemnités des élus municipaux et leurs majorations.**

Depuis des décennies, à Caluire et Cuire (44 000 habitants - 700 agents), les différents maires ont tous perçu les mêmes indemnités.

- Maire : 2 976 € nets mensuels
- Adjoint au maire : 1 082 € nets mensuels
- Conseillers municipaux délégués : 100 € nets mensuels



**Laure  
DEL PINO**



**Nicolas  
JUNET**



**Laure  
CORRENT**



**Cassandre  
VERNAY**



**Philippe  
COMPAGNON  
DE LA SERVETTE**



**Charlotte  
PATET**



**Tristan  
DUVAREILLE**



**Virginie  
DU GARDIN**

Liste "Caluire au cœur"



**Laurent  
ATTAR-BAYROU**



**Sophie  
GEHIN**



**Pierre  
MÉGEVAND**

Liste "Urgence Écologie et Solidarités à Caluire et Cuire"



**Marie-Jo  
LE CARPENTIER**



**Xavier  
GILLARD**



**Jérôme  
TROTIGNON**



**Florian  
FAIVRE**



**Nathan  
GUEDJ**

Liste "Caluire, c'est possible : Avec la gauche sociale et écologique"



**Fabrice  
MATTEUCCI**

## Composition du Conseil municipal



Liste de la majorité "Caluire et Cuire - Ensemble Naturellement" :

34 élus dont le Maire, 12 adjoints et 21 conseillers municipaux dont 13 conseillers municipaux délégués

Liste "Caluire au cœur" :  
3 conseillers municipaux

Liste "Urgence écologique et solidarités à Caluire et Cuire" :  
5 conseillers municipaux

Liste "Caluire, c'est possible : avec la gauche sociale et écologique" :  
1 conseiller municipal

## Caluire et Cuire Ensemble Naturellement

Le samedi 26 juillet dernier, Bastien JOINT a été élu Maire de Caluire et Cuire avec une très large majorité de 37 voix, soit 3 voix de plus que le nombre d'élus au sein de notre groupe majoritaire.

Fédérateur et rassembleur, Bastien JOINT incarne ces valeurs de responsabilité, de solidarité, de respect et de loyauté qui doivent prévaloir en toutes circonstances. Passionnément attaché à notre Ville, tout comme ses prédécesseurs, nous sommes bien évidemment très heureux qu'il ait accepté de présider à sa destinée et d'ainsi devenir le garant de sa préservation.

Avec lui, notre majorité municipale solide, unie et déterminée, aura à cœur de finaliser la mise en œuvre de l'ambitieux contrat de mandat que nous avons conclu devant vous en 2020, mais également de bâtir une vision forte pour Caluire et Cuire, à l'aune des grands enjeux et défis auxquels nous sommes et serons confrontés demain.

Dans les prochaines semaines, nous procéderons à une nouvelle série de plantations des haies et du verger de notre future Ferme urbaine, qui viendra alimenter en circuits bio et extra-courts, notre toute nouvelle cuisine centrale.

Nous avancerons par ailleurs sur la création du nouveau pôle éducatif et de loisirs du Vernay, avec le nouveau groupe scolaire Jules Verne, Caluire Jeunes et l'école de musique ; la réhabilitation et l'animation du Fort de Montessuy à proximité du futur cinéma, et enfin le nouveau lycée d'enseignement général et professionnel que la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'apprête à ériger sur l'ancien site d'Apicil, avenue Marc Sangnier.

Agir au plus proche des préoccupations et des attentes des Caluirardes et des Caluirards a toujours été et restera le fer de lance de notre action. Une action de proximité avec des rendez-vous réguliers.

Si notre Majorité réitère son souhait d'associer les oppositions constructives, elle n'acceptera jamais ni les caricatures ni les outrances d'une gauche prête à tout pour essayer d'exister ; une gauche dure, radicale et extrême qui s'est compromise avec Jean Luc Melenchon et dont le seul dessein est d'abîmer notre démocratie au moment où il faut la réparer.

L'exemple de la fake news répandue sur les indemnités des élus en atteste. C'est cette gauche extrême qui feint d'oublier que ses amis élus à Lyon s'octroient une majoration de 50 % de leurs indemnités, alors qu'à Caluire et Cuire, les indemnités des maires qui se sont succédés sont inchangées et n'ont pas été augmentées depuis des décennies.

Dire la vérité quand on s'engage, c'est choisir de servir plutôt que de manipuler — et c'est ainsi que respirent nos démocraties.

Pour nous, avec vous, préserver, embellir, animer... vivre Caluire et Cuire, tout simplement, est plus que jamais notre priorité.

C'est avec ferveur et enthousiasme que notre équipe municipale aborde la rentrée et nous aurons plaisir à vous retrouver à l'occasion de l'apéritif des voisins, le vendredi 5 septembre à partir de 18h, dans nos huit quartiers !

Caluire et Cuire Ensemble Naturellement, Bastien JOINT, Maire, Côme TOLLET, 1er adjoint délégué à l'urbanisme, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la jeunesse, à la petite enfance et aux associations, Robert THÉVENOT, adjoint délégué à la citoyenneté et aux affaires générales, Viviane WEBANCK, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Damien COUTURIER, adjoint délégué au sport et aux associations sportives, Hamzaouia HAMZAOUI, adjointe déléguée à l'animation, aux manifestations et à la convivialité, Frédéric JOUBERT, adjoint délégué à la culture et aux associations culturelles, Sonia FRIOLL, adjointe déléguée à l'économie, aux entreprises, aux commerces et à l'emploi, Patrick CIAPPARA, adjoint délégué à la sécurité, au logement et aux anciens combattants, Évelyne GOYER, adjointe déléguée à la santé et aux réseaux de soins, Laurent MICHON, adjoint délégué aux affaires sociales, aux personnes âgées, au handicap et à la mobilité, Chrystèle LINARÈS, adjointe déléguée à l'environnement et au développement Durable, Mamadou DIALLO, Chantal CRESPEY, Laure DEL PINO, Fabienne GUGLIELMI, Abdelaziz TAKI, Fabrice BALANCHE, Isabelle COTON, Patricia CHANDIA, Cédric GUÉRIN, Franck PROTHÉRY, Nicolas JUNET, Fabien MANINI, Geoffroy KRIEF, Laure CORRENT, François DEYGAS, Cassandre VERNAY, Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE, Raphaël BUATHIER, Charlotte PATET, Tristan DUVAREILLE, Virginie DU GARDIN.

## Caluire au Cœur

Notre groupe Caluire au cœur, représentant le centre, adresse ses félicitations les plus sincères au nouveau Maire de Caluire.

Nous avons décidé de joindre nos voix à celles de la Majorité, contribuant ainsi à son élection, qui suscite en nous l'espoir d'un véritable renouveau pour notre belle ville de Caluire.

Nous connaissons son sens de l'écoute, son attachement à l'intérêt général, ainsi que son engagement sincère

envers notre ville.

Bastien JOINT incarne une nouvelle génération qui, nous l'espérons, portera le renouveau et l'espoir pour une France des communes, une France des citoyens, tournée vers l'amélioration de la vie quotidienne de tous.

C'est le choix d'une nouvelle dynamique, incarnée par une équipe compétente et animée par le sens du bien commun. Une équipe qui, nous l'espérons, incarnera une nouvelle manière de

faire de la politique : plus proche des citoyens, plus humaine, plus juste.

Monsieur le Maire, nous espérons que vous saurez être le symbole d'un avenir différent. Que vous saurez redonner à nos concitoyens une part de rêve, cette part d'espoir que beaucoup pensent perdue. En regagnant ce bien-être collectif, nous retrouverons le sens véritable de l'action publique.

## Urgence Écologique et Solidarités à Caluire et Cuire

Changer pour que rien ne change

Avec enfin le départ de Philippe Cochet, attendu depuis décembre suite à sa lourde condamnation à 5 ans d'inéligibilité pour emploi fictif de sa femme et détournement de fonds publics, Bastien Joint a été élu, sans surprise, maire de Caluire et Cuire.

Nous avons voté blanc. Nous avons du mal à considérer comme légitime démocratiquement un maire 2 fois battu en 2022 et 2024 aux élections législatives sur la commune. Nous avons du mal à considérer comme légitime éthiquement une majorité et un nouveau maire qui continuent de soutenir Ph. Cochet, pourtant « délinquant en col blanc ». Nous avons du mal à considérer comme légitime politiquement un maire qui s'engage dès son 1<sup>er</sup> jour dans l'opposition réflexe à la Métropole en voulant faire de Caluire un "village gaulois". Nous

avons du mal à considérer comme légitime financièrement un maire qui à peine élu fait, comme Ph. Cochet avant lui, voter une hausse de ses propres indemnités de 15% !

Même si sur la forme nous espérons une évolution vers un peu plus d'écoute et de respect, sur le fond tout change pour que rien ne change. La promesse de Bastien Joint ? Une ville qui ne bouge pas, qui ne répond pas frontalement aux grands enjeux de l'époque : écologie, solidarités, inclusion, convivialité, démocratie ... Sa déclaration phare d'investiture ? « Ne pas accepter les caricatures »... en s'empressant de citer celle de l'« écologie punitive ». Or, c'est bien l'absence d'écologie qui est punitif : comme dénoncer les ZFE sans proposer d'alternative crédible pour la santé des habitants.

De notre côté, nous continuerons à œuvrer pour une ville en coopération

avec la Métropole pour les transports en commun et les mobilités douces, le développement du lien social et de la vie de quartier, une véritable participation citoyenne, de vrais tarifs sociaux municipaux pour les plus démunis, l'adaptation de Caluire aux fortes chaleurs, une ville vivante, dynamique, accueillante.

Plutôt que de vivre dans le passé, plutôt que de se vivre comme un "village gaulois" (assiégé par qui ?), ensemble, construisons une Nouvelle Ère pour Caluire...

**Les propos mensongers, diffamatoires, ne respectant pas la présomption d'innocence et portant atteinte à la dignité, ne sauraient engager la responsabilité de la Rédaction du magazine, mais uniquement celle des auteurs.**

**Le Directeur de la publication**

## Caluire, c'est possible : Avec la gauche sociale et écologique

Désigné sans légitimité

... L'avenir est clairement au besoin d'un vrai changement, à une véritable nouvelle page de l'histoire de Caluire-et-Cuire.

Mais Bastien Joint, ce remplaçant désigné dans l'urgence et la chaleur

de l'été, reproduit déjà les mêmes mots, et adopte les mêmes pratiques (majoration des indemnités maire et adjoints) que le maire condamné. La page n'est clairement pas totalement tournée.

Il communique beaucoup, sur tout, mais

il lui manque une chose importante que nous lui rappelons : la légitimité des urnes.

Nous répondrons présent pour écrire avec vous cette nouvelle ère de l'histoire de notre ville.

Fabrice MATTEUCCI

## Infos pratiques

### URGENCE MÉDICALE

☎ Samu : 15

### PHARMACIES DE GARDE

☎ 3237 (0,34 cts la minute depuis un fixe)  
 📍 ou rendez-vous [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### ACCUEIL MÉDICAL DE L'INFIRMERIE PROTESTANTE

☎ 04 27 18 04 18 📍 1 chemin du Penthod  
 Du lundi au samedi, de 8 h 15 à 19 h 45

### DÉCHETTERIE

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
 Samedi, de 8h30 à 18h30 et dimanche, de 9 h à 12 h

### PERMANENCES

Avocat-conseil, conciliateur de justice, notaire  
 ☎ Sur rendez-vous au 04 78 98 80 80

### POINTS ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Anonymes et gratuits

#### Étudiants

☎ 07 64 42 92 59

📧 [santepsy.etudiant.gouv.fr](mailto:santepsy.etudiant.gouv.fr)

#### Adultes

☎ 07 82 86 54 79

📧 [pea.plateau-nord@arhm.fr](mailto:pea.plateau-nord@arhm.fr)

#### Parents-Enfants (0-11 ans)

☎ 07 65 16 90 89

📧 [pepe.plateau-nord@arhm.fr](mailto:pepe.plateau-nord@arhm.fr)

### POINT INFO FEMMES CIDFF

Au CCAS 1 vendredi sur 2

☎ Sur rendez-vous au 09 78 08 47 78



Magazine d'informations municipales  
de Caluire et Cuire

Directeur de la publication Vincent Amoros

Rédaction Pagina Communication  
et Service Communication

Photographies Service Communication -  
iStock®

Création maquette et mise en page  
Pagina Communication

Impression JF Impression

Magazine imprimé par un imprimeur  
certifié "imprim'vert", label garantissant  
la gestion des déchets dangereux  
dans les filières agréées 14001  
protection de l'environnement.



Avec Ecofolio,  
tous les papiers  
se recyclent.



## Services municipaux

### HÔTEL DE VILLE

📍 Place du Docteur Frédéric  
Dugoujon BP 79  
69642 Caluire et Cuire cedex

☎ 04 78 98 80 80

🌐 [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

🕒 **Les lundis, mardis, mercredis  
et vendredis** : de 8 h 30 à  
12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h  
**Les jeudis** : de 10 h 30 à  
12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h  
**Les samedis** (état civil) :  
de 8 h 30 à 12 h

### PISCINE MUNICIPALE ISABELLE JOUFFROY

📍 310 avenue Élie Vignal

☎ 04 37 26 00 20

🌐 [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

🕒 **Horaires d'été  
du 23 juin au 31 août** :  
ouverture 7 jours / 7,  
de 10h à 19h

### MÉMORIAL JEAN MOULIN

Visite gratuite sur réservation

📍 2 place Gouailhardou

☎ 04 78 98 85 26

🌐 <https://memorialjeanmoulin.ville-caluire.fr>

📧 [m.jeanmoulin@ville-caluire.fr](mailto:m.jeanmoulin@ville-caluire.fr)

🕒 **Horaires d'été,  
du 8 juillet au 2 août**  
et du **19 au 30 août**  
Du mercredi au samedi  
Vistes guidées à 11h, 13h30,  
15h et visite supplémentaire  
le samedi à 16h30

### MÉDIATHÈQUE BERNARD PIVOT

📍 Place du Docteur Frédéric  
Dugoujon

☎ 04 78 98 81 00

🌐 [bm.ville-caluire.fr](http://bm.ville-caluire.fr)

🕒 **Horaires d'été : les mardis,  
mercredis, vendredis  
et samedis**, de 9h à 13h  
(fermeture le 16/08)

### LUDOTHÈQUE MUNICIPALE

📍 19 montée des Forts

☎ 04 72 07 48 85

🌐 [ludotheque.ville-caluire.fr](http://ludotheque.ville-caluire.fr)

🕒 **Horaires d'été,  
du 8 juillet au 1<sup>er</sup> août**  
(réouverture le 2 septembre)  
**Mardi et jeudi**,  
de 15h à 18h30  
**Mercredi**, de 10h à 12h  
et de 15h à 18h30  
**Vendredi**, de de 15h à 19h  
**Samedi**, de 9h à 12h30

### CCAS

📍 Hôtel de Ville

🕒 **Lundi, mardi, mercredi  
et vendredi**, de 8 h 30 à  
12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.  
**jeudi**, de 8 h 30 à 12 h 15.

### POLICE MUNICIPALE

📍 Hôtel de Ville

☎ 04 78 98 81 47

→ **Secrétariat** :

🕒 Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h  
Si l'équipage  
n'est pas disponible,  
composez le 17.



## Permanences municipales

Prochaines  
permanences du Maire  
Les lundis 8, 15 et 29  
septembre, à partir de 17h

Vos démarches  
en ligne sur  
[www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)

# CINÉMA EN PLEIN AIR



**SAMEDI 6 SEPTEMBRE À 21H**

*Un p'tit truc en plus*

Parc des Berges de Saint-Clair



**entrée GRATUITE**

[WWW.VILLE-CALUIRE.FR](http://WWW.VILLE-CALUIRE.FR)